



Les Nouvelles Vétusiennes

ÉDITION SPÉCIALE MI-MANDAT

ÉDITO DU MAIRE



Chers Vétusiens,

Nous arrivons à mi-parcours de notre mandat qui a commencé en mars 2014. Nous restons déterminés à respecter les engagements pris et je souhaite aujourd'hui vous rendre compte du travail réalisé par notre équipe municipale en faisant le point sur l'état d'avancement de nos projets.

Le plus gros projet de ces trois premières années fut sans nul doute la décision d'ouvrir les chantiers de rénovation énergétique des bâtiments communaux : espace de loisirs des Bassauges, immeuble de la petite enfance, rue de la Jouannerie, et Groupe Scolaire La Vétusienne (Élémentaire, Maternelle et Restaurant scolaire). Ces investissements étant réalisés en répondant à des objectifs nationaux et régionaux, nous avons pu bénéficier d'un maximum de subventions.

En ce début de mandat notre équipe a souhaité donner la priorité à notre jeunesse en investissant pour l'avenir avec l'ouverture de l'espace petite enfance où sont regroupés : la Maison des Assistantes Maternelles, le Relais des Assistantes Maternelles et nous espérons pouvoir y installer prochainement un Lieu d'Accueil Enfants/Parents de dimension intercommunale : le LAEP.

Par ailleurs notre effort pour améliorer la vie scolaire des élèves de l'école publique « La Vétusienne » a été accompagné par un soutien renouvelé envers l'école privée du Sacré Cœur.

En créant un Conseil Municipal des Jeunes notre équipe a donné la parole aux jeunes Vétusiens. Ces derniers ont su se constituer en force de proposition : ils nous ont incités à sécuriser les arrêts de bus, à améliorer la restauration scolaire, mais pas seulement. Le principal projet de leur mandat fut sans aucun doute la création d'un skate park situé au cœur du complexe sportif.

Pour renforcer notre sécurité, un dispositif appelé « Participation Citoyenne » a été mis en place en relation étroite avec la gendarmerie : 45 Vétusiens ont intégré ce dispositif et cela a permis d'observer une diminution des délits.

La commission voirie bénéficie d'un budget conséquent pour l'entretien de nos routes. Les services techniques sont contraints de diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires afin de mieux respecter la nature ; cette pratique entraîne un surcroît de travail pour nos agents. Nous lançons un appel près de tous les administrés afin que chacun se sente responsable de la propreté devant chez lui et participe au désherbage comme cela se faisait autrefois.

La compétence PLU ayant été transférée à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) sera soumis pour approbation à un prochain conseil communautaire.

En choisissant de communiquer et d'échanger avec les associations et les entreprises, nous voulons les soutenir et les valoriser. Nous avons en effet la volonté permanente de dialoguer et sommes ouverts à toutes propositions permettant d'améliorer le quotidien. C'est dans cet esprit que nous poursuivrons le forum des associations.

De gros projets sont inscrits pour la suite de notre mandat :

En partenariat avec l'office HLM Saumur habitat, nous lançons le projet de construction d'une résidence pour seniors de 21 logements individuels de type 3, chantier qui commencera début 2018. En parallèle, la longère rue de Neuillé sera réhabilitée pour y créer un logement. Les inscriptions pour les logements à loyers et charges modérés doivent être déposées rapidement car l'ancienneté d'inscription est prioritaire.

Les travaux de la rue Nationale commenceront seulement au début d'année 2018 : nous ne souhaitons pas pénaliser les commerçants en fin d'année. Cela mettra fin à tous les désagréments qui résultent d'un très mauvais état de notre chaussée et de nos trottoirs.

Dans le cadre du dispositif Anjou Cœur de Ville, nous poursuivons notre réflexion sur l'aménagement du centre bourg (création de liaisons douces, densification, aide pour la réhabilitation du bâti).

A mi-mandat, nous avons la volonté de poursuivre avec la même dynamique jusqu'à la fin du mandat et nous réaffirmons notre désir de tenir nos engagements. Pour cela je sais que je peux compter au quotidien sur les élus municipaux et sur le personnel communal. Qu'ils soient ici tous remerciés.

Nous sommes à votre disposition et restons à votre écoute.

Excellent été à tous !
Béatrice Bertrand



Départ à la retraite de Michel Le COZ



Entré au service voirie de la commune le 1^{er} juin 1990, Michel Le COZ a fait valoir ses droits à la retraite le 31 mai 2017 au terme d'une carrière de 27 années dans la fonction territoriale précédée de 16 années d'activité dans le secteur privé.

Michel Le COZ a commencé sa carrière en qualité d'agent technique auxiliaire et, après avoir gravi plusieurs échelons, il quitte la fonction territoriale en qualité d'agent technique territorial principal 2^{ème} classe.

Pour célébrer ce départ, le 11 mai, au cours d'une soirée conviviale, Michel Le COZ a réuni autour de lui ses collègues du service technique, l'ensemble des agents communaux, de nombreux élus et sa famille proche. Tous ont alors pu témoigner et mettre en évidence le rôle particulier de Michel Le COZ dans le service technique. Ayant une parfaite connaissance de la géographie communale et de l'ensemble des bâtiments communaux Michel Le COZ est devenu au fil des années le référent incontournable que l'on sollicitait pour résoudre les problèmes du quotidien : réparer un équipement immobilier, commander une pièce ou faire une course pour permettre à un collègue de poursuivre sa tâche. Très disponible il jouait le rôle

de courroie de transmission entre les différents services communaux.

Ces dernières années Michel Le COZ a participé activement à la mise à jour de la signalétique communale et à la numérotation des habitations, la mise à jour du cimetière et l'organisation des clés de tous les bâtiments communaux.

Nous souhaitons à Michel Le COZ une retraite heureuse au cours de laquelle il pourra partager les plaisirs de la vie près de sa famille, prendre du temps pour faire du jardinage et s'adonner à sa passion des voitures anciennes.

Merci Michel !

VOIRIE

A mi-mandat, la commission voirie est fière de son bilan car l'ensemble des projets initiaux sont bien avancés.

L'une des priorités était la rénovation de la rue Jean Moulin. Cela a été réalisé en 2016, sans pour autant négliger au quotidien l'entretien du réseau voirie et la mise en œuvre des aménagements jugés nécessaires comme l'aménagement des trottoirs de la rue des Chênes, l'organisation des sens de circulation rue des Trois Cocardes ou la restructuration des chemins.

Pour améliorer la sécurité des piétons et réduire la vitesse des véhicules, des ralentisseurs ont été installés, rue Maurice Ravel et rue des Trois Cocardes. Nous avons procédé à une extension de l'éclairage public autour de certains abris-bus et dans certaines rues fréquentées par les enfants. Nous avons aussi créé des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite et nous avons ajouté des passages pour piétons.



La commission voirie a également en charge les installations extérieures qui sont mises à disposition des Vétusiens. On peut citer le parcours santé qui a été installé au plan d'eau des Monteaux mais également l'aire de jeux du clos des Bassauges et ce sont nos agents techniques qui ont réalisé ces installations.

Le cimetière de Vivy a quant à lui subi un rafraîchissement de son mur de clôture et de son portail d'entrée. Des travaux de drainage y ont été réalisés, et l'espace a été agrémenté par de nouvelles plantations.



Aujourd'hui avec l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires, nous sommes obligés de trouver de nouvelles méthodes de travail comme le fleurissement des pieds de murs, les pieds d'arbres, les jachères fleuries,...

Pour réaliser tous ces travaux, nous pouvons compter sur une équipe composée de 5 agents techniques. Pour les aider dans l'efficacité de leur

travail au quotidien, nous nous sommes dotés de nouveaux matériels (nouvelle tondeuse et nouvelle épareuse ainsi qu'un petit camion-benne) et de nouveaux équipements ont fait leur apparition dans les ateliers municipaux comme par exemple une piste de lavage, des box de stockage.

Pour la seconde partie de notre mandat, une des priorités sera l'aménagement de la rue Nationale

qu'il est prévu de végétaliser et nous aurons aussi à cœur de mettre en valeur ses entrées de bourg. Nous continuerons l'entretien de notre réseau de voie. À cette fin l'aménagement de carrefours et l'aménagement paysager resteront des priorités dans les choix qui seront les nôtres.



BÂTIMENTS



MAIRIE

- La restauration de l'espace accueil a permis l'installation d'un poste supplémentaire de travail et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



SALLE DES LOISIRS

- Le remplacement du système de chauffage et de climatisation par une nouvelle installation subventionnée à 70% par le SIEM et la Région Pays de Loire permet d'économiser environ 45% d'énergie

ÉGLISE SAINT PAUL

Avec le concours de la FONDATION DU PATRIMOINE, et de généreux donateurs, nous avons entrepris la restauration des vitraux de l'église ST PAUL ; certains d'entre eux avaient été réalisés à partir des œuvres du peintre Raphaël.



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS

IMMEUBLE DE LA JOUANNERIE

Rétrocédé par la Société HLM PODELHIA, l'immeuble a été complètement restauré.

Nous avons conservé 2 logements rénovés à l'étage et nous avons réaménagé le RDC pour le dédier à la petite enfance afin d'y accueillir ;

- le Relais des Assistantes Maternelles (RAM)
- la Maison des Assistantes Maternelles (MAM)

La rénovation énergétique permettra de réaliser 80% d'économie. L'ensemble des travaux a été subventionné à près de 70%.



CIMETIÈRE



Les murs d'enceinte ont été partiellement reconstruits



Les cavurnes ont été mis en œuvre par les Services Techniques



Un drainage complet a été réalisé



GROUPE SCOLAIRE « LA VÉTUSIENNE »

La rénovation énergétique du groupe scolaire « LA VÉTUSIENNE » est l'un des dossiers phares de ce mandat : L'isolation en matériaux biosourcés, le chauffage par sonde géothermique et l'éclairage entièrement renouvelé vont permettre d'atteindre 65% d'économie.



Les travaux de la rénovation énergétique sont subventionnés par :

La RÉGION PAYS DE LOIRE - le **SIÉML** - l'Etat au titre des grandes priorités d'investissement- DETR - l'ADÈME

Le Ministère de l'Écologie au titre des Territoires à Énergies Positives Croissance verte (TEP CV) - Les FONDS EUROPEÉNS FEDER - La Réserve parlementaire

SOL DE LA SALLE DE SPORTS

Après plus de 25 ans de service, le revêtement du sol a été remplacé et les bas de bardages ont été renforcés en panneaux de bois OSB.

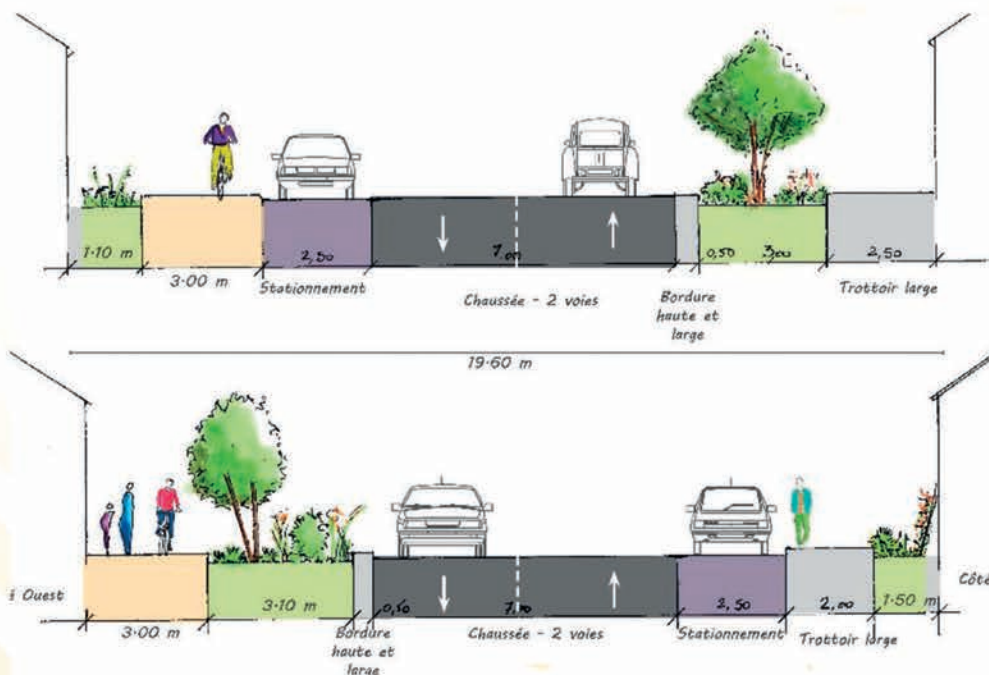


AMÉNAGEMENT DE LA RUE NATIONALE

L'effacement des réseaux de la rue Nationale a été la première étape du second dossier majeur de notre mandat :



La municipalité a attaché beaucoup d'importance à la concertation avec les riverains, les commerçants et les financeurs avant d'adopter un projet définitif pour la réfection de la chaussée et des trottoirs. La reprise des travaux s'effectuera dès le mois de janvier 2018.



CALVAIRE DU « VIEUX VIVY »



Il témoigne du passé quand le bourg de VIVY était encore sur les bords de l'Authion. La croix de 1690 restaurée en 1879 a de nouveau été restaurée en 2017 et un aménagement paysager réalisé par les services techniques la met en valeur.



CRÉATION DU SITE INTERNET

Le monde du numérique ne cesse de progresser : grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication nous avons accès à tout type d'information en temps réel. Afin ne pas se laisser distancer par le progrès exponentiel de l'informatique, VIVY a créé son site internet depuis maintenant deux ans.

Nous avons voulu qu'il soit clair et facile d'utilisation. L'objectif est de vous communiquer un maximum d'informations en un minimum de clics.

Nous vous rappelons qu'à partir de la page d'accueil, vous pouvez nous contacter et nous faire part de toutes vos suggestions ou articles à mettre en ligne, grâce à l'onglet : « contact ».

DÉCORATIONS - ILLUMINATIONS

La commission « communication, accueil » a été fière de faire découvrir les nouvelles décorations de Noël. La première année, le sapin et la mairie ont été joliment décorés. En 2016, ce fut autour de l'église. Mais demain !... il y a encore beaucoup de travail.

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous contacter.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARTISANS-COMMERÇANTS

Le 21 novembre 2016, la municipalité avait le plaisir d'accueillir l'ensemble des commerçants et artisans de VIVY et de partager avec eux un apéritif dinatoire.

Ce fut un moment convivial et très agréable pendant lequel nous avons pu faire la connaissance des nouveaux acteurs économiques sur VIVY. Cela a permis aussi de mieux se connaître et de prendre en compte les besoins des différents corps de métiers.



THÉÂTRE

Continuer le spectacle théâtral tous les ans courant octobre est un projet qui tient à cœur à la municipalité

C'est une soirée toujours très gaie et pleine de rebondissements où nous pouvons côtoyer les comédiens.



2015



2016

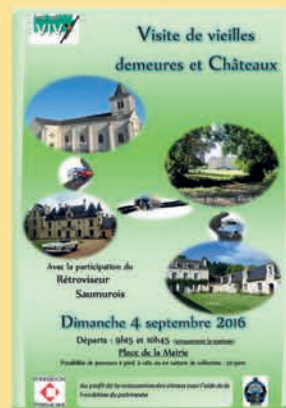


2014

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Avec le concours du Rétroviseur Saumurois, une matinée découverte du patrimoine a été organisée le 4 septembre 2016. Cette journée a permis de découvrir l'église et ses vitraux et de vieilles demeures de la commune : Le Château de Nazé, Le Pavillon et Le Château des Coutures.

Cette journée a connu un tel succès que la commission communication a décidé de renouveler un temps fort sur notre patrimoine le dimanche 3 septembre 2017 afin de vous faire découvrir l'histoire de Vivy de ses origines à nos jours.



REPAS DES AÎNÉS

La municipalité a offert son traditionnel repas dansant aux Vétusiennes et aux Vétusiens de plus de 75 ans accompagnés de leurs conjoints.

Nos aînés ont profité d'un moment de convivialité et d'un excellent repas au rythme de la musique.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Pour leur dernière année de mandat, les jeunes élus avaient à cœur de finaliser le projet phare de leur mandature à savoir le Skate park, celui-ci a été installé le 8 juin dans le complexe sportif de la commune.

L'inauguration a eu lieu le vendredi 16 juin.

Ce nouvel équipement sportif sera ouvert à la pratique du « skateboard, roller, BMX, et trottinette ». Ce lieu devra s'inscrire dans le respect des autres, du partage joyeux, un lieu de glisse et d'échanges pour les ados, les enfants, et les adultes.



Les jeunes élus ont organisé un rallye le 20 mai au plan d'eau des Monteaux intitulé, « A la découverte de la nature ». Ce jeu a réuni 30 enfants de Vivy, du CMJ de Villebernier et de Varennes sur Loire. Au programme 9 activités proposées autour de la nature « les arbres, les oiseaux, les poissons, les plantes et fleurs, les insectes, les empreintes, le land art, une fresque commune, et un fil vert ».

Pour finir cette journée ensoleillée, de nombreux lots ont été distribués, Bravo aux gagnantes : Zoé Roger, Iléna Lorigny, Elsa Lechat qui avaient choisi comme nom d'équipe : « Les Filles ». Un grand merci aux jeunes du CMJ de Vivy qui ont pratiquement tous répondu présents et qui se sont investis à la préparation et lors de cette journée. Un grand merci également à nos 18 partenaires qui ont permis d'offrir des lots à chaque participant.



Disney
ZOOTOPIE

Le vendredi 3 mars le CMJ organisait sa 2^{ème} projection cinématographique.

De nombreux enfants, ados et parents se sont déplacés pour voir ce film récemment Oscarisé !

Une prochaine séance de cinéma sera organisée par le CMJ. La proposition d'un film tout public « familial » a été retenue par les jeunes élus.

**Merci aux jeunes élus
pour leur engagement citoyen.**



LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

À compter de juillet 2017, Saumur Agglobus met en place un service public de location de Vélos à Assistance Électrique de longue durée

Pendant la phase d'expérimentation de 6 mois (juillet à décembre 2017), le service de location sera mis en place sur 9 communes de l'Agglo dont VIVY. Il est limité prioritairement :

- aux habitants de Vivy de plus de 18 ans (16 ans pour les jeunes en apprentissage ou équivalent)
- aux actifs travaillant sur la commune, même s'ils sont non résidents.

Cette action a pour objectif de développer l'utilisation du vélo sur le territoire pour les déplacements quotidiens type domicile-travail, loisirs, courses...

Modalités : vous avez possibilité de louer un vélo avec assistance électrique pour une durée de :

- 1 mois au prix de 40 €
(30 € de location + 10 € d'assurance)
- 3 mois au prix de 110 €
(80 € de location + 30 € d'assurance)

Remarques :

- ces durées de 1 mois ou de 3 mois sont renouvelables.
- une caution de 900 € sera demandée pour chaque vélo mis en location.

Ce service, mis en place par la communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, est éligible à un soutien de l'État dans le cadre d'un Contrat de Ruralités 2017.



Saumur-Agglobus,
28 Place de la Garre de l'État
49400 SAUMUR

Tél. 02 41 51 11 87

www.agglobus.fr

INFOS UTILES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lors de la dernière réunion bibliothèque du jeudi 8 juin, les bénévoles ont évoqué les horaires d'ouverture afin de satisfaire au mieux la fréquentation des lecteurs et usagers.

A partir du 1^{er} septembre prochain.

Lundi soir : 17h-18h

Mercredi matin : 10h-12h

Samedi matin : 10h30-12h

Dimanche matin : 10h-11h30

Au mois d'août, la bibliothèque sera ouverte uniquement les 5 mercredis matins de 10h à 12h.

LA POSTE

Conformément aux engagements du contrat de présence postale territoriale 2017-2019, la poste de Vivy sera fermée du 14 au 18 août inclus.

La poste la plus proche est celle de LONGUE-JUMELLES dont les horaires sont :

En semaine de 9h à 12h et 14h à 17h

Le samedi de 9h à 12h

A Vivy, de nouveaux horaires seront mis en place à compter du lundi 4 septembre 2017. Les services de la poste et de la banque postale sont également accessibles en ligne :

www.laposte.fr • www.labanquepostale.fr

MAIRIE DE VIVY

45 rue Nationale - 49680 VIVY

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. 02 41 52 50 17 • Fax. 02 41 38 85 81 • mairie-sg.vivy@orange.fr



Dimanche 3 septembre 2017

uniquement la matinée, venez parcourir

Un Circuit - Découverte de la Commune



Parcours au choix, selon les disponibilités:

En voiture de collection : 5€/pers
En vélo
En voiture particulière

Pour découvrir le circuit:

1^{er} départ à 9h30
2^{ème} départ à 10h30

Fin du circuit: Place de l'Église:

Visite de l'Église Saint Paul
Rénovation des vitraux
Vin d'honneur



Au profit de la restauration des vitraux
en partenariat avec la Fondation
du patrimoine



ASSOCIATIONS FORUM

9^{ème} édition
2017



Samedi 2 septembre
14h - 18h

Animations



Démonstrations

SALLE DES LOISIRS

DES BASSAUGES

Entrée libre

Renseignements:

Mairie de VIVY

02.41.52.50.17

www.vivy-commune.fr

PROCHAINEMENT

WWW.LESARTHURS-THEATRE.COM
LES ARTHURS
PRÉSENTENT

**Salade
Mexicaine**

SAMEDI 14 OCTOBRE 2017
à 20H30

Salle des Loisirs des Bassauges

UNE COMÉDIE 'PIQUANTE'
DE LISE STÖESSEL

GWENÉL RAVAUX, PHILIPPE ROLLAND,
PASCAL BOURSIER ET MANUEL GILBERT

Tarifs : Adultes : 15 € Enfants 10 € Gratuit pour les moins de 10 ans
Réservations à la mairie aux heures d'ouverture : 02 41 52 50 17
ou aux permanences les mercredis 4 et 11 octobre de 17h00 à 19h00.

